

BILL.

Acte pour pourvoir à l'établissement d'une
cour de circuit dans le comté de Mont-
calm.

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 5 mars
1856.

Seconde lecture, mercredi, 12 mars 1856.

M. DUFRESNE.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.